



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

Service économie agricole et forestière

**Arrêté du 31 JUL. 2015**

**portant nomination au comité départemental d'expertise pour les calamités agricoles**

Le préfet du Tarn,

Chevalier de la Légion d'honneur,

- Vu les articles L361-1 à L361-21 du code rural et de la pêche maritime organisant la gestion des risques en agriculture;
- Vu les articles D361-1 à D361-64 du code rural et de la pêche maritime, et notamment l'article D361-13;
- Vu le décret du Président de la République du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Thierry GENTILHOMME en qualité de préfet du Tarn;

*Sur proposition de la directrice départementale;*

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** – Sont nommés membres du comité départemental d'expertise, pour une durée de 3 ans :

- Le préfet du Tarn ou son représentant, président du comité;
- Le directeur départemental des finances publiques ou son représentant;
- La directrice départementale des territoires ou son représentant;
- Monsieur Jean-Claude HUC, président de la chambre d'agriculture du Tarn, ou son représentant;
- Monsieur François FABRE, Le Sol 81140 VIEUX, représentant la fédération départementale du syndicat des exploitants agricoles ou son suppléant monsieur Marc ROLAND, La Sabatarié 81360 MONTREDON LABESSONIE;
- Monsieur François VERDIER, La Roucaniè 81340 LEDAS ET PENTHIES, représentant Jeunes Agriculteurs du Tarn ou son suppléant monsieur Vincent OURLIAC, Le Plo 81700 POUDIS;
- Monsieur Eric SENEGAS, Pibres 81500 Lavaur représentant la confédération paysanne ou son suppléant monsieur Alain BOULLENGER, Brames Aigues 81310 PEYROLE;

- Monsieur Jérôme ROUSSEL, La Regenterie 81120 LABASTIDE-DENAT , représentant la coordination rurale ou son suppléant monsieur Alexandre ARNAUD, Saint Clément 81440 LAUTREC;
- Monsieur Alain ROUSSEL, 15 rue Deville 31070 TOULOUSE cedex, personnalité désignée par la fédération française des sociétés d'assurances;
- Monsieur Alain PUECH, La Rive 81200 AIGUEFONDE personnalité désignée par les caisses de réassurances mutuelles agricoles dans le ressort desquelles se trouve le département ou son suppléant monsieur Christian BASTIDE, Lapeyrière 81310 LISLE SUR TARN;
- Monsieur Francis TERRAL, Convert 81310 LISLE SUR TARN représentant des établissements habilités à distribuer des prêts bonifiés à l'agriculture ou son suppléant monsieur Bernard PINEL, En barrot 81470 ALGANS.

**Article 2** – Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Albi, le **31 JUIL. 2015**

Le préfet



Thierry GENTILHOMME

*Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*